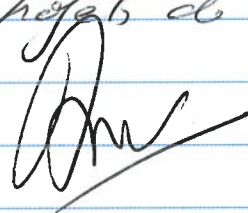


OBSERVATIONS DU PUBLIC

15/10/2024 Emery BRUSSET

Ceci est pour confirmer mon étonnement en constatant que notre parcelle pour le jardin de n° 44-45 a été scindée en deux, la 45 étant passée en Terrain agricole.

Je souhaite faire une démarche pour demander qu'elle soit de nouveau classée en Terrain constructible, ce qui est important pour nos projets de rénovation.



DEQUINCEY Gérard

De: DEQUINCEY Gérard <gerard.dequincey@orange.fr>
Envoyé: lundi 24 juin 2024 10:06
À: 'plu-h-monts-de-gy@democratie-active.fr'
Cc: mairie.charcenne@orange.fr
Objet: Révision PLUIH Charcenne
Pièces jointes: IMG_20240624_0001.pdf

Bonjour

Suite à la révision du PLUIH (commune de Charcenne), en tant que propriétaire, je souhaiterais que la parcelle :

- Section AB N° 218 classée actuellement en zone AU, soit rattachée à la zone UB de la commune.

Je suis également propriétaire de la parcelle jouxtant celle-ci, Section AB N°9 ; à noter que la parcelle 218 a été acquise récemment en tant que et au tarif de terrain à bâtir.

Je joins une copie cadastrale de la zone et je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Dans l'attente d'un retour, je vous remercie de votre action.

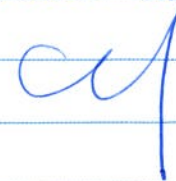
Cordialement

Gérard DEQUINCEY
10 Rue des Vignottes
70700 CHARCENNE

Portable : 06 89 87 23 56

24/06/2024

Rappel et par ailleurs, ma demande par mail du 24/06/2024 dont copie ci-dessus.



DEQUINCEY Gérard
10 Rue des Vignottes
70700 CHARCENNE